

09 mai 2008 -15:45

Appartient à [Conseil des ministres du 9 mai 2008](#)

Commission interdépartementale pour le développement durable

Nouvelle composition de la Commission interdépartementale pour le développement durable

Nouvelle composition de la Commission interdépartementale pour le développement durable

Sur proposition de M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Energie, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant démission et nomination de membres de la Commission interdépartementale pour le développement durable.

A la suite de l'installation du nouveau gouvernement, la Commission interdépartementale pour le développement durable doit être à nouveau recomposée. Cette commission s'occupe de la coordination générale du plan fédéral de développement durable.

La Commission se compose d'un représentant de chaque membre du gouvernement, d'un représentant du Bureau fédéral du Plan, d'un représentant de chaque gouvernement régional et communautaire. Elle est en outre assistée par un expert de chaque service public fédéral de programmation.

Sont nommés membres de la Commission interdépartementale pour le développement durable :

- Mme Davine Dujardin comme représentante du Premier ministre ;
- M. Luc Mabilie comme représentant du vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles ;
- M. Pierre Du Ville comme représentant de la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique ;
- Mme Nele Roobrouck comme représentante du vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur ;
- M. Luc Schiepers comme représentant du vice-premier ministre et ministre de la Justice et des Réformes institutionnelles ;
- M. Nicolas De Coster comme représentant de la vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Egalité des chances ;
- M. Fons Borginon comme représentant du ministre des Affaires étrangères ;
- M. Pierre-Jean Delvoye comme représentant de la ministre des P.M.E., des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique ;
- M. Johan Vandebussche comme représentant de la ministre de l'Intégration sociale, des Pensions et des Grandes villes ;

- M. Alfons Vanheusden comme représentant du ministre de la Défense ;
- M. Hervé Parmentier comme représentant du ministre du Climat et de l'Energie ;
- Mme Marie Cherchari comme représentante du ministre de la Coopération au développement ;
- Mme Laurence Dayez comme représentante de la ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques ;
- Mme Els Van Gelder comme représentante du ministre pour l'Entreprise et la Simplification ;
- M. Eugene Dimmock comme représentant de la ministre de la Politique de migration et d'asile ;
- M. Marc Roman comme représentant du secrétaire d'Etat à la Mobilité ;
- Mme Cathy Verbyst comme représentante du secrétaire d'Etat à la Coopération de la lutte contre la fraude ;
- Mme Donatienne Grégoire comme représentante du secrétaire d'Etat, adjoint au Ministre des Finances ;
- M. François Roux comme représentant du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de la Préparation de la Présidence européenne ;
- M. Bruno Lefebvre comme représentant de la secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées ;
- M. Philippe Onclinx comme représentant du secrétaire d'Etat au Budget et à la Politique des familles ;
- Mme Magda De Meyer comme représentante du secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté ;
- Mme Nadine Gouzée comme représentante du Bureau fédéral du Plan.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>